



RÉPUBLIQUE FRAN

MAIRIE DE BERNES

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 09/01/2026

Reçu en préfecture le 09/01/2026

Publié le

SLOW

ID : 095-219500584-20260109-2026_01-AR

N° 2026-1

Tél. : 01 34 70 03 11
Fax : 01 30 34 27 68
e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe la convention relative au déneigement de la Commune, du 5 au 11 janvier 2026, avec la Société SARL GEA-4 rue Abel Gance-95 440 Bernes sur Oise, pour un montant horaire de 60 € H.T.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 5/1/2026

Le Maire,

Olivier ANTY

Date de diffusion : 09 janvier 2026

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérecours citoyens accessible par le biais du site www.tlerecours.fr.*